

D.2019.02.06.9.3

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 06 Février 2019

9 - AFFAIRES JURIDIQUES ET FINANCIERES

9.3 - Débat d'Orientations Budgétaires 2019

L'an deux mille dix-neuf, le six février à Toulouse Métropole, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
AUJOULAT Michel	X		
BRIAND Sacha	X		
CARNEIRO Grégoire	X	M. Del Borrello (a/c du point 8.1)	
CHOLLET François	X	M. Briand (a/c du point 1.5)	
DEL BORRELLO Marc	X		
GRASS Francis	X		
KELLER Bernard		X (M. Grass)	
LAGLEIZE Jean-Luc		X (Mme Marti)	
LATTES Jean-Michel	X		
MARTI Marthe	X		
MOUDENC Jean-Luc		X (M. Lattes)	
TRAUTMANN Pierre	X		
TRAVAIL-MICHELET Karine	X		
SICOVAL			
AREVALO Henri	X		
LAFON Arnaud	X		
SITPRT			
BACOU Denis	X		
GUYOT Philippe	X		
MURETAIN AGGLO			
ROUCHON Adeline	X		X (a assisté au débat du point 1.7 et départ a/c du débat du point 1.5)
SUAUD Thierry		X (Mme Rouchon) jusqu'au point 1.4, y compris point 1.7	X (a assisté au débat du point 1.7 et départ a/c du débat du point 1.5)

Les orientations budgétaires présentent les grandes lignes du budget primitif 2019 qui devra être adopté au Comité Syndical du mois d'avril 2019.

Les prévisions relatives à l'exploitation du réseau urbain sont établies sur la base du contrat de service public avec TISSEO-Voyageurs, actualisé par l'avenant n°3 adopté au Comité Syndical de décembre 2018.

Le programme d'investissement pour l'année 2019 reprend les opérations prévues dans la feuille de route du SMTC en particulier les ouvrages TAE, DOCA, TUS, PEX et l'ensemble des projets LINEO, ainsi que les diverses opérations patrimoniales.

Les échéances d'emprunts sont basées sur un état de la dette au 1^{er} janvier 2019 de 1 345,8 M€.

Un rapport sur les orientations budgétaires est annexé à la présente délibération.

Les principales lignes budgétaires

I. Pour la section de fonctionnement

En dépenses :

1. L'exploitation du réseau urbain :

La rémunération à verser à TISSEO-Voyageurs pour l'année 2019 est évaluée à 258,6 M€, dont 257 M€ de rémunération forfaitaire et 1,6 M€ de rémunération variable (252,6 M€ en 2018).

Par ailleurs des remboursements sont versés à TISSEO-VOYAGEURS au titre des opérations d'accompagnement DOCA (ligne A en XXL), de la convention navette Commute et divers pour 1,333M€.

2. L'exploitation du service PMR Mobibus :

La rémunération forfaitaire à verser à la société TPMP est estimée à 5,920 M€, elle est majorée de charges de locations de véhicules pour 0,050 M€, soit un coût global de 5,970€ (5,332M€ en 2018).

3. Les charges financières :

Le montant global de frais financiers pour l'année 2019 est estimé à 59,118 M€, il comprend d'une part les intérêts directement liés aux contrats d'emprunts pour 30,637 M€ et d'autre part le solde entre les charges et les produits financiers résultant des opérations de couverture pour 28,481 M€.

Le remboursement de la part capital des emprunts s'élève à 91,790 M€.

4. Les autres charges de fonctionnement d'un montant de 22,673 M€ (23,965 M€ en 2018), sont composées des charges de personnel, charges propres, taxes foncières, dépenses de communication, études, prestations extérieures et remboursements de taxe transport.

5. Les dotations aux amortissements : l'amortissement des ouvrages et équipements (métro, tramway, BSP, dépôts de bus, matériel roulant...) s'élèvera à 109,753 M€.

En recettes :

1. Les contributions des membres du SMTC

Les contributions des collectivités sont établies sur la base d'une actualisation des contributions statutaires et de la prise en compte d'un apport par Toulouse Métropole permettant d'atteindre un montant contributif de 100 M€, soit :

- Toulouse Métropole : 100 M€
dont : .contribution statutaire : 47,876M€
. contribution complémentaire : 52,124 M€
- SITPRT : 0,584 M€
- SICOVAL : 1,261 M€
- Communauté du Muretain : 1,074 M€

Au total, le montant des contributions à percevoir pour l'année 2018 s'élève à 102,919 M€.

2. Versement Transport :

Le Versement Transport est estimé pour l'année 2019 à 264,874 M€, il est calculé sur la base d'une progression de 2% par rapport au produit de l'année 2018 estimé à 259,680 M€.

Le reversement de l'Etat destiné à compenser l'augmentation du seuil de 9 à 11 salariés pour l'assujettissement du versement transport devrait s'élever en 2019 à 1,950 M€.

3. Subventions :

Par ailleurs diverses recettes devraient être perçues pour un montant de 0,541 M€, au titre en particulier de subventions pour le projet COMMUTE et le projet TESO.

4. Recettes d'exploitation

Les recettes d'exploitation relatives au réseau urbain sont estimées pour 2019 à 99,850 M€ (95 M€ en 2018). Les objectifs de recettes pour l'année 2019, contractualisés avec Tisséo Voyageurs, ayant été atteints dès l'année 2018, l'actualisation tarifaire de l'année 2019 sera neutralisée, tout en conservant les dits objectifs.

Les recettes d'exploitations relatives au réseau Mobibus devraient s'élever à 0,315 M€.

Résumé de la section de fonctionnement

Dépenses	Budget 2018	DOB 2019	Recettes	Budget 2018	DOB 2019
Rémunération exploitation. Tissé-Voyageurs :			Versement transport	259,680	264,874
-Rém. forfaitaire et variable	252,600	258,600	Compensation VT	1,900	1,950
-Rém. exceptionnelle	2,780	1,333	Recettes d'exploitation réseau urbain	95,000	99,850
Autres subventions :			Recettes d'exploitation réseau PMR	0,301	0,315
- Exploitation service PMR Mobibus	5,332	5,970	Contribut. Collectivités	104,422	102,919
- Subvention pour ligne C	1,280	1,300	Produits financiers	18,320	26,009
- Autres (AUAT, divers)	1,130	1,197	Reversement Tisséo Voyageurs	10,700	5,348
Fds concours et divers remb.	1,565	3,739	Subventions et divers	1,295	0,541
Charges d'intérêt emprunts	30,713	30,637	Total recettes réelles	491,618	501,806
Autres charges financières	49,632	54,490	Opérations d'ordre :		
Autres ch. fonctionnement	23,965	22,673	- Amortissement des subventions	16,963	16,770
Total dépenses réelles	368,997	379,939	- Neutralisation amorti.	10,000	0,000
Opérations d'ordre :			- Résultat antérieur reporté	148,697	0,000
- Amortissement immob.	110,342	109,753			
- Valeurs actifs cédés	2,000	2,000			
- Dotations aux provisions	1,600	0,000			
- Autofinancement invest.	184,339	26,884			
Total dépenses fonctionnement	667,278	518,576	Total recettes fonctionnement	667,278	518,576

II. Pour la section d'investissement

Le programme d'investissement estimé pour l'année 2019 à 179,885 M€, comprend :

- Les ouvrages en mandats Smat : 101,170 M€
- Les conventions de travaux avec les collectivités : 25,745 M€
- Les investissements en maîtrise d'ouvrage SMTC : 52,970 M€

Au niveau du budget, les crédits sont imputés en section d'investissement pour un montant de 176,735 M€ et en section de fonctionnement pour 3,150 M€.

En recettes, les subventions attendues peuvent être estimées pour 2019 à 9,802 M€.

Résumé de la section d'investissement

Dépenses	Budget 2018	DOB 2019	Recettes	Budget 2018	DOB 2019
Remboursement des emprunts :			Subventions d'investissement	5,958	9,802
- Remboursement Capital dette	84,976	91,790	Emprunts	141,632	136,856
- Remboursements anticipés	148,697	0,000			
Investissements :	164,761	176,735	Divers	0,099	0,000
-Mandats SMAT				-----	-----
-Conventions de travaux			Total recettes réelles	147,689	146,658
-Maitrise d'ouvrage Smtc					
Avances sur travaux	20,573	0,000	Opérations d'ordre :		
	-----	-----	- Amortissement immob.	110,342	109,753
Total dépenses réelles	419,007	268,525	- Valeurs Actif cédés	2,000	2,000
			- Autofinancement invest.	184,339	26,884
Opérations d'ordre :			- Provisions	1,600	0,000
- Amortissement subventions	16,963	16,770	- Opérations patrimoniales	150,000	250,000
- Neutralisation part. amort.	10,000	0,000			
- Opérations patrimoniales	150,000	250,000	Résultat antérieur affecté	9,088	0,000
Déficit antérieur reporté	9,088	0,000	Restes à réaliser	35,303	0,000
Restes à réaliser	35,303	0,000			
Total dépenses investissement	640,361	535,295	Total recettes investissement	640,361	535,295

Les résultats et les restes à réaliser de l'année 2018 pourront être repris par anticipation au budget primitif 2019.

Pour la section d'investissement, l'équilibre sera assuré par un programme d'emprunt qui peut être estimé pour l'année 2019 à 136,9 M€.

Un ajustement des prévisions sera effectué dans le cadre de l'adoption du budget primitif qui interviendra au Comité Syndical du mois d'avril 2019.

Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

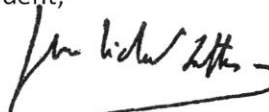
ARTICLE 1 : **PREND ACTE** du rapport sur les orientations budgétaires du SMTC pour l'exercice 2019.

ARTICLE 2 : **DIT** que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Président,



Jean-Michel LATTES



RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES DU SMTC

POUR L'ANNEE 2019

La croissance mondiale s'est infléchie sur la période récente. Ce constat est variable par zone géographique. La croissance s'est affermie aux Etats Unis, mais a légèrement diminué en Europe et au Japon notamment.

Après un rythme trimestriel de 0,7 % en 2017, la croissance de la zone euro ressort à 0,4 % sur le premier trimestre 2018. En France, selon la dernière estimation publiée par l'INSEE, la croissance économique du troisième trimestre 2018 s'établit à 0,4 %: la dépense de consommation des ménages se redresse, l'investissement des entreprises augmente, le commerce extérieur est en légère hausse et contribue positivement à l'évolution du PIB au cours du trimestre.

Une hypothèse de croissance raisonnable

Les hypothèses de croissance retenues dans le PLF 2019 sont strictement identiques à celles présentées dans le projet de loi de programmation 2018/2022.

Le gouvernement a bâti son projet de loi de finances avec une hypothèse de croissance en 2018 et 2019 à 1,7 %. Le Haut Conseil des Finances Publiques, dans son avis relatif aux projets de loi de finances et de financement de la sécurité sociale pour 2019, rendu le 19 septembre 2018, considère « *qu'une croissance de l'ordre de 1,6-1,7 % en 2018 est vraisemblable et que la prévision du Gouvernement à 1,7 % est donc crédible* ».

Le tableau ci-dessous décline les anticipations des principaux prévisionnistes ; l'option du gouvernement est en ligne avec l'ensemble des observateurs (ils se situent autour d'une fourchette allant de 1,6 à 1,7 %).

Les prévisions de croissance du PIB pour 2018-2019

	France		Zone euro	
	2018	2019	2018	2019
Commission européenne (juillet 2018)	1,7	1,7	2,1	2,0
FMI (juillet 2018)	1,8	1,7	2,2	1,9
OCDE (septembre 2018)	1,6	1,8	2,0	1,9
Banque de France / BCE (septembre 2018)	1,6	1,6	2,0	1,8
OFCE (septembre 2018)	1,7	1,8	-	-
Rexecode (septembre 2018)	1,6	1,3	2,0	1,6
Consensus (septembre 2018)	1,7	1,7	2,1	1,8
Gouvernement (PLF 2019 ; septembre 2018)	1,7	1,7	2,1	2,1

Le Haut Conseil relève toutefois que cette trajectoire de croissance « *s'inscrit dans un contexte international marqué par des incertitudes particulièrement élevées* » et souligne la montée de plusieurs risques économiques importants : tensions commerciales, négociations sur le Brexit, fragilité de plusieurs pays émergents.

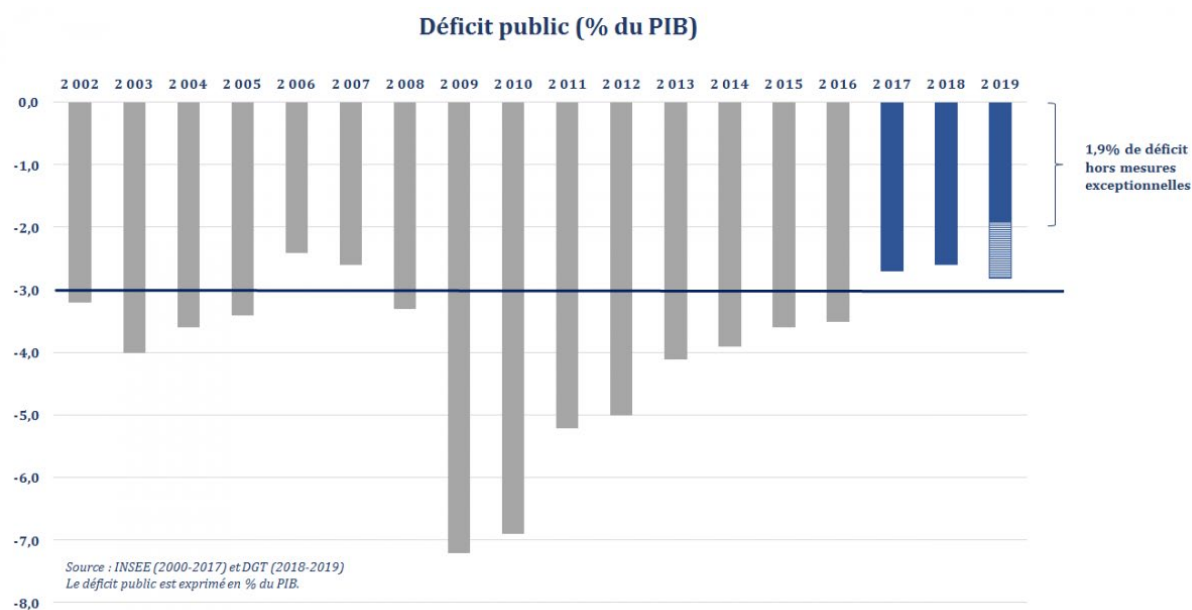
Une inflation anticipée à 1,4 % pour 2019

L'inflation atteindrait 1,8 % en moyenne annuelle en 2018 (1,6 % hors tabac) puis baisserait à 1,4 % en 2019. Ce scénario repose sur une stabilisation du prix du pétrole pour 2019.

Selon l'INSEE, l'**indice des prix à la consommation (IPC) en France s'est inscrit en hausse de 1,6% sur les douze mois à fin décembre**, contre 1,9% à fin novembre, mois au cours duquel il était repassé sous le seuil de 2% pour la première fois depuis le mois de mai. Il s'agit donc d'un **deuxième mois consécutif de ralentissement de l'indice** en raison du ralentissement des prix de l'énergie, des services, du tabac et des produits manufacturés. L'indice des prix harmonisé IPCH, qui permet les comparaisons avec les autres pays de la Zone Euro, s'inscrit en hausse de 1,9% sur un an, après +2,2% fin novembre.

La trajectoire des finances publiques

Pour 2019, le déficit devrait atteindre 2,8 % du PIB (dont mesures exceptionnelles – CICE et allègements généraux évalués à 0,9 %), sous la barre des 3 % exigée par les traités européens. Afin de tenir cette trajectoire, le projet de loi est bâti avec une quasi stabilité des pensions de retraite (revalorisées à 0,3 % et donc désindexées de l'inflation) et une revalorisation des allocations familiales et des aides personnalisés au logement à 0,3 %. La « *contemporanéisation* » des APL (montant de l'aide accordée basée sur les revenus actuels de l'allocataire et non plus sur les revenus antérieurs) devrait générer 1 Md€ d'économie.

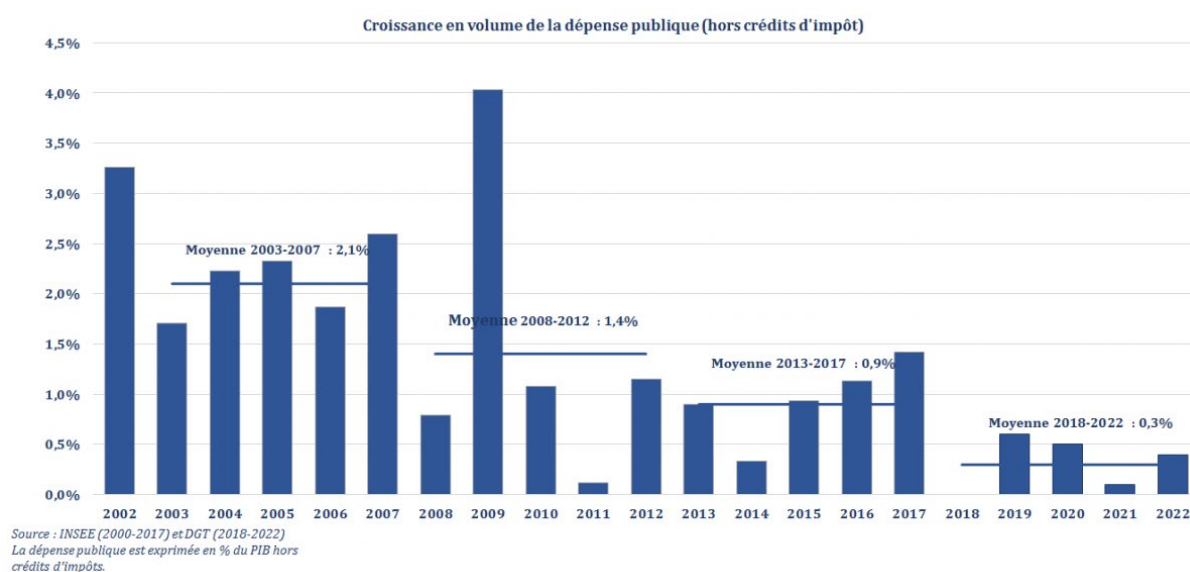


Le rétablissement des finances publiques repose sur un effort continu de maîtrise des dépenses. Les dépenses des administrations publiques locales (APUL) ont progressé de 2,5 % en 2017. Le Gouvernement anticipe une progression de + 0,9 % en 2018. Pour 2019, la progression de la dépense publique serait limitée à 0,6 % ; l'impact des dispositifs de contractualisation, entre l'Etat et les collectivités, est estimé à environ 2,1 Md€ d'économie.

L'effort de l'Etat et de ses opérateurs s'inscrit dans le cadre « d'Action Publique 22 ».
Concrètement pour 2019 Bercy prévoit une suppression nette de près de 4 170 postes :

- les principaux ministères concernés par les suppressions de postes sont le ministère de l'Action et des comptes publics (-1 947 emplois), de l'Education (-1 800 emplois), de la Transition écologique et solidaire (- 811 emplois), du Travail (-233 emplois)...
- des créations de postes sont prévues pour le Ministère de la Justice, celui de l'Intérieur et celui des Armées

Pour mémoire, la loi de Programmation des Finances Publiques projette la suppression d'environ 50 000 emplois dans la fonction publique d'Etat (y compris les opérateurs publics).



La reprise des 35 Md€ de dette de SNCF Réseaux par l'Etat va augmenter la dette publique. Cette reprise va s'effectuer en deux temps : 25 Md€ en 2020 et 10 Md€ en 2022. Jusqu'à présent, SNCF Réseau était placé en dehors du champ des administrations publiques sur le fondement que ses recettes marchandes couvrent un peu plus que ses coûts de production, mais l'INSEE a récemment requalifié SNCF réseau en administration publique. Cette intégration est évaluée, dans le PLF 2019, à 0,1 % du PIB.

LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES DU SMTc POUR L'ANNEE 2019

LES EQUILIBRES FINANCIERS (en M€ et hors opérations d'ordres)

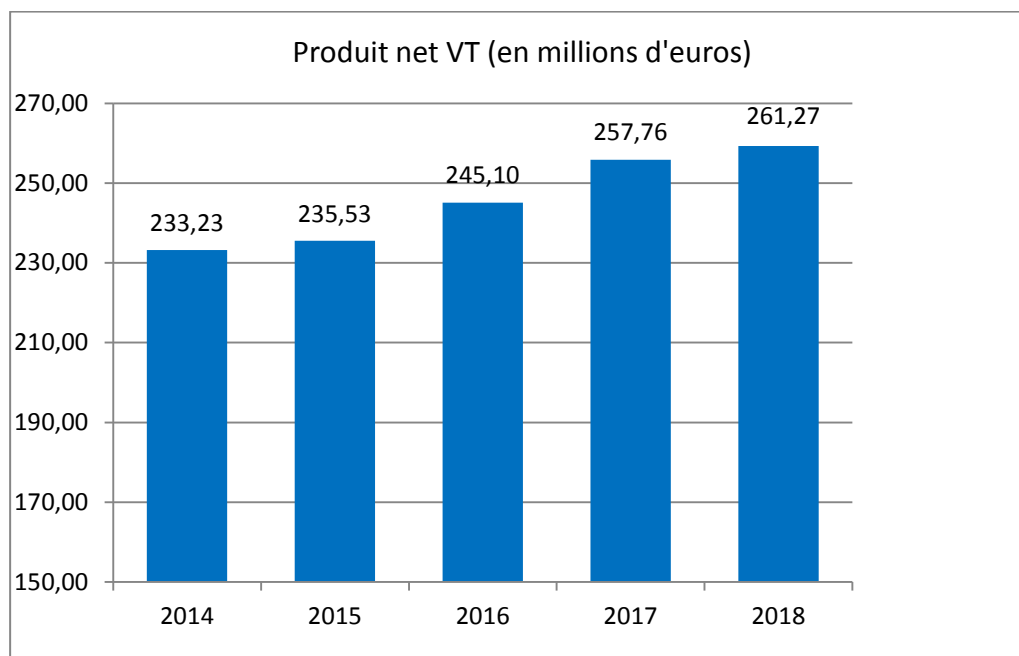


LE PRODUIT DU VERSEMENT TRANSPORT

Les recettes du versement transport ont progressé au cours des 3 dernières années de 3,25% en moyenne (réelle) par an.

Cette dynamique s'explique notamment par la croissance économique des entreprises du ressort territorial du SMTC.

Année	Produit reçu	Remboursement	Produit Net
2014	234 971 212,98	1 743 980,24	233 227 232,74
% évolution	4,55%		4,64%
2015	236 930 000,00	1 398 433,05	235 531 566,95
% évolution	0,83%		0,99%
2016	246 088 450,00	987 136,08	245 101 313,92
% évolution	3,87%		4,06%
2017	258 665 360,00	909 176,48	257 766 183,52
% évolution	5,11%		5,16%
2018 (estimé)	261 624 000,00	350 774,48	261 273 225,52
% évolution	1,14%		1,36%



LES CONTRIBUTIONS DES COLLECTIVITES

Les contributions des collectivités sont établies sur la base d'une actualisation des contributions statutaires et de la prise en compte d'un apport complémentaire de Toulouse Métropole, soit pour l'année 2019 la répartition suivante :

Collectivités	Contributions 2018	Contributions 2019				
		Actualisation		Contribution statutaire actualisée	Contribution complémentaire 2019	Total Contribution 2019
		Inflation 2%	variation population 1,45%			
Toulouse Métropole						
- contrib. statutaire	46 279 031,50	925 581,00	671 046,00	47 875 658,50		47 875 658,50
- contrib. complémentaire	55 320 968,50				52 124 341,50	52 124 341,50
- total	101 600 000,00	925 581,00	671 046,00	47 875 658,50	52 124 341,50	100 000 000,00
Syndicat Intercommunal -contribution	564 991,00	11 300,00	8 192,00	584 483,00	0,00	584 483,00
Communauté Agglo du Sicoval	1 218 811,00	24 376,00	17 673,00	1 260 860,00	0,00	1 260 860,00
Commun Agglo. Muretain -contribution	1 038 087,00	20 762,00	15 052,00	1 073 901,00	0,00	1 073 901,00
Total	104 421 889,00	982 019,00	711 963,00	50 794 902,50	52 124 341,50	102 919 244,00

L'EXPLOITATION DU RESEAU

L'exploitation du réseau urbain

Lors de sa réunion du 12 décembre 2018, le Comité Syndical du SMTC a approuvé l'avenant n° 3 au CSP, qui prévoit une rémunération forfaitaire de l'EPIC Tisséo-Voyageurs évaluée à 257 M€ pour 2019. S'y ajoutera une rémunération variable de 1,6 M€ (bonus), au titre des bons résultats 2018 de la Régie, qui a atteint ses objectifs en matière de qualité de service, de lutte contre la fraude et d'évolution de la fréquentation.

Une rémunération exceptionnelle sera versée au titre de l'accompagnement des travaux DOCA. pour 0,982 M€. Contrairement aux années précédentes, la ligne A ne sera pas arrêtée cet été, mais les modifications et intégrations de nouveaux systèmes généreront des « nuits longues » ou interruptions lors de certains week-ends.

Par ailleurs, divers remboursements concernent la navette COMMUTE, les maintenances TETRA et moyens informatique Smtc pour 0.352 M€.

L'offre kilométrique du réseau devrait atteindre 36,55 millions de kilomètres, en augmentation de 2,2 % par rapport à 2018, ainsi répartis :

- Métro : 8,615 millions de km
- Tram : 1,556 million de km
- Bus : 26,377 millions de km (dont 6,1 millions sous-traités).

La mise en œuvre du programme Linéo sera poursuivie (mise en service de Linéo 3 Arènes – Plaisance-Monestié et Linéo 4 Cours Dillon – Basso Cambo, et prolongement à Entiore de Linéo 1), et le mois de décembre verra la concrétisation du doublement de la longueur des rames de la ligne A.

La fréquentation devrait encore augmenter en 2019, pour atteindre 136 millions de déplacements et 193 millions de validations. Les recettes commerciales s'élèveront à près de 100 M€, dont 93,78 M€ de recettes trafic (intégrant une neutralisation de l'actualisation tarifaire), et 6,07 M€ de recettes annexes.

En application de l'avenant n° 3 au CSP, une somme de 5,348 M€ sera reversée à SMTC par Tisséo-Voyageurs, suite à la baisse des besoins financiers de l'EPIC, liée aux orientations du SMTC sur le pilotage du contrat et la définition de l'offre, ainsi qu'à des décalages de facturation relatifs à des investissements.

L'exploitation du réseau Mobibus à l'attention des PMR

Une nouvelle convention de Délégation de Service Public prendra effet le 1^{er} juillet 2019. Sur l'ensemble de l'année, le coût devrait s'élever à 6,6 M€. La recette provenant des usagers s'élèvera à 0,315 M€.

Les compensations tarifaires Ligne C

L'accord tarifaire avec la Région, permettant l'acceptation des tarifs Tisséo sur la section urbaine « Arènes-Colomiers » le la ligne TER Toulouse-Auch (« ligne C ») génère une dépense de 1,39 M€.

Accusé de réception en préfecture
04/02/2019 09:06:20
DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

LES CHARGES DE PERSONNEL

Rappel du contexte

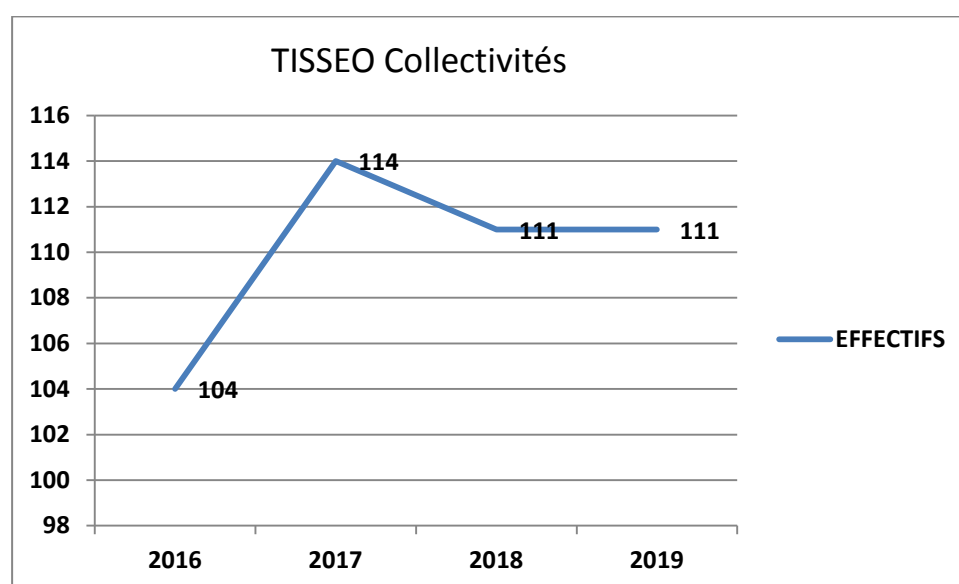
L'évolution des effectifs : vers une stabilisation en lien avec la mise en œuvre des projets

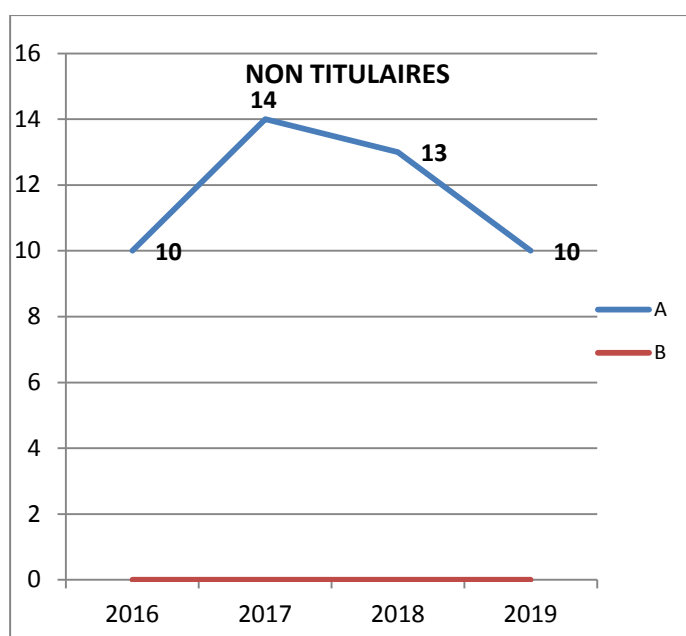
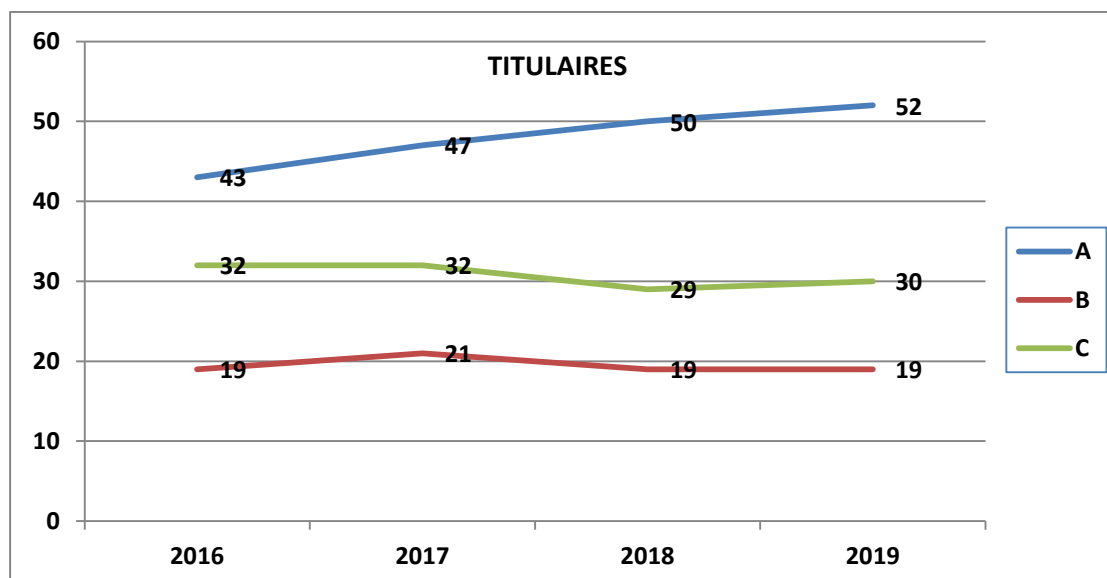
Depuis 2014, une démarche de fond a été engagée sur l'organisation de Tisséo Collectivités basée sur l'adoption de la feuille de route des projets en février 2015.

Elle a abouti à une structuration des services avec des moyens affectés.

L'année 2018 a été marquée par une stabilisation des effectifs.

Cette tendance devrait se confirmer en 2019 avec d'une part une pyramide des âges propice (départs à la retraite) et d'autre part la montée en charge et les nouvelles étapes de projets structurants et dimensionnants, au premier rang desquels Toulouse Aerospace Express. Des ajustements dans l'organisation devront ainsi intervenir courant 2019.





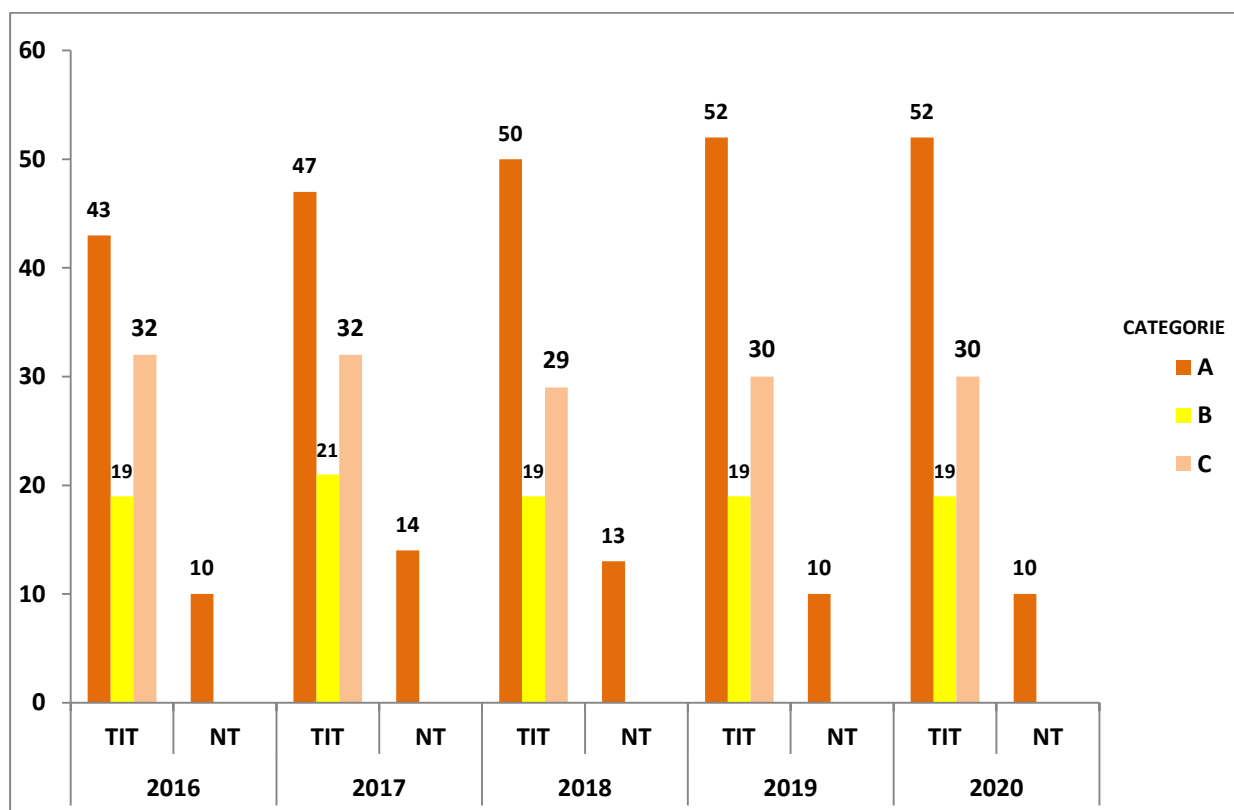
Il est à noter une légère inflexion du nombre de contractuels au profit des effectifs titulaires qui représentent la plus grande part.

Les tableaux ci-dessous présentent une répartition des effectifs (emploi permanents) avec une projection à 2020 d'une part en fonction des catégories et d'autre part entre titulaires et non titulaires.

TIT : titulaires

NT : non titulaires

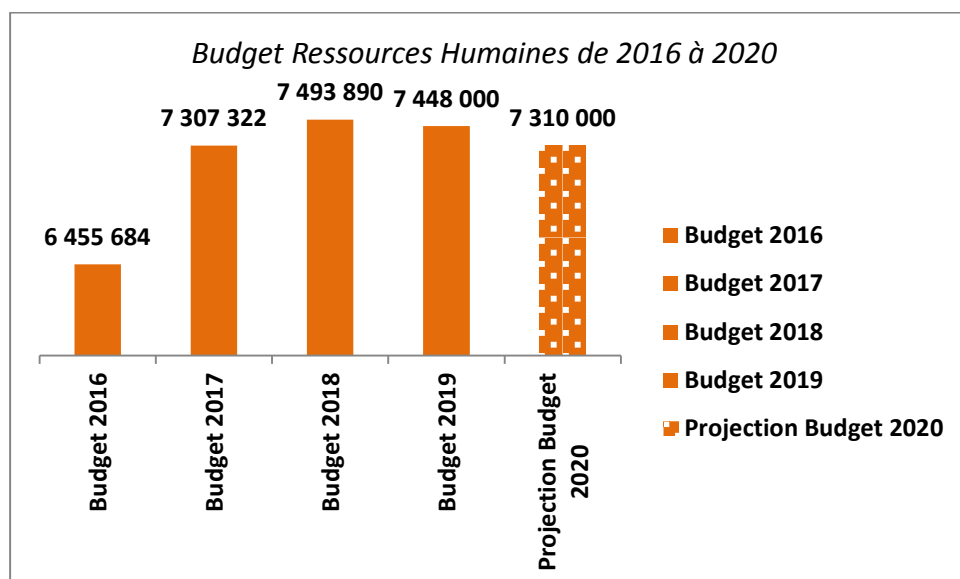
Tableau des effectifs



Vers une stabilisation de la masse salariale.

- Une représentation importante de la catégorie A (d'environ 55%)
- La fin progressive des conventions de mise à disposition avec un effet sur la masse salariale à la baisse
- La mise en place du suivi de la masse salariale.

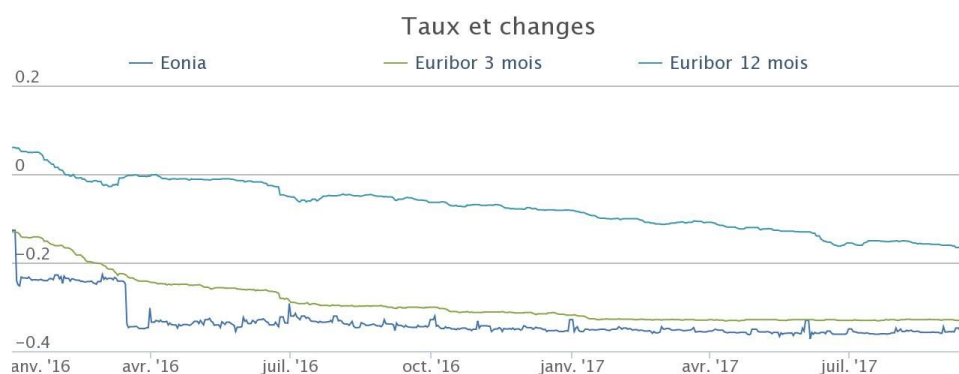
Budgétairement, l'année 2019 est celle de la stabilisation voire d'une légère inflexion par rapport à 2018 (- 0.60% BP 2018/2019) dans le cadre du débat d'orientation budgétaire, qui sera contenu en 2020 avec l'effet année pleine des recrutements qui devraient intervenir et la fin de la mission du Conseil Scientifique.



LA DETTE DU SMTC

☐ Contexte du financement des collectivités territoriales.

La poursuite, en 2017, de la politique monétaire de la Banque Centrale Européenne a pour conséquence de maintenir un niveau des taux européens au plus bas. Les taux courts demeurent en territoire négatif et en parallèle, les taux longs affichent également des niveaux relativement bas.



La liquidité abondante entraîne une concurrence entre les prêteurs qui a pour conséquence de diminuer les marges bancaires.

Le contexte de ce marché est favorable aux collectivités territoriales tant en terme d'accès au financement que de paiement des frais financiers.

En 2018, les derniers résultats de l'inflation et des principaux indicateurs économiques laissent présager une remontée progressive des taux.

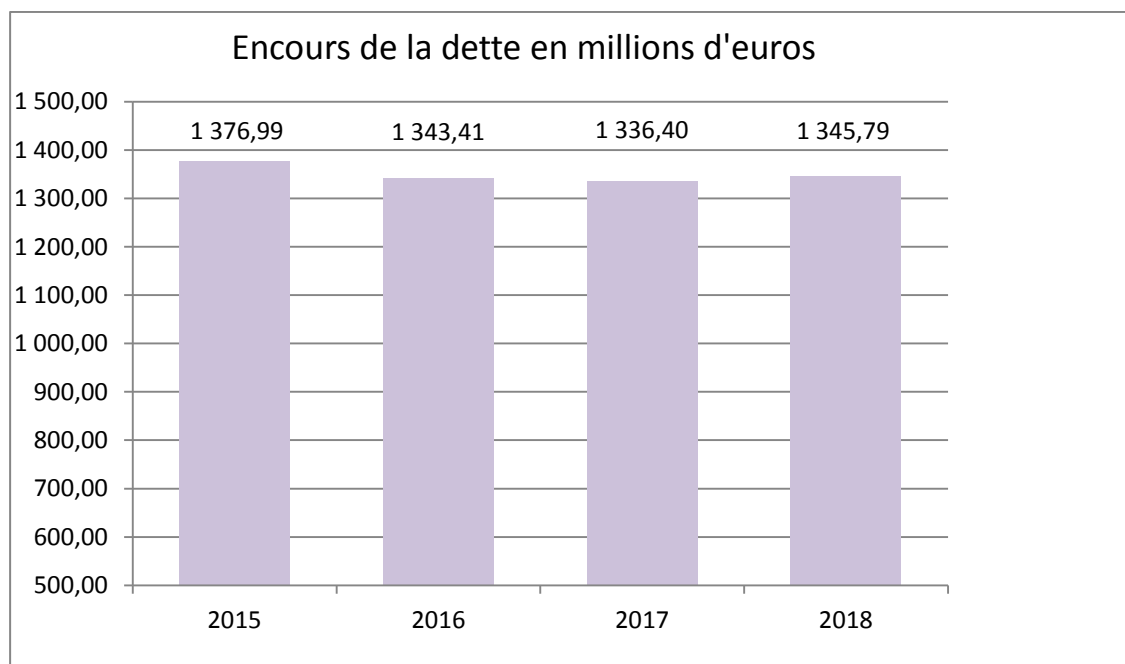
☐ Profil de la dette au 31/12/2018

Période	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018
Encours de dette	1 376 994 696 €	1343 407 468 €	1 336 399 589 €	1 345 794 450€

☐ Evolution de l'encours

En 2018, l'encours de la dette a été impacté par les mouvements suivants :

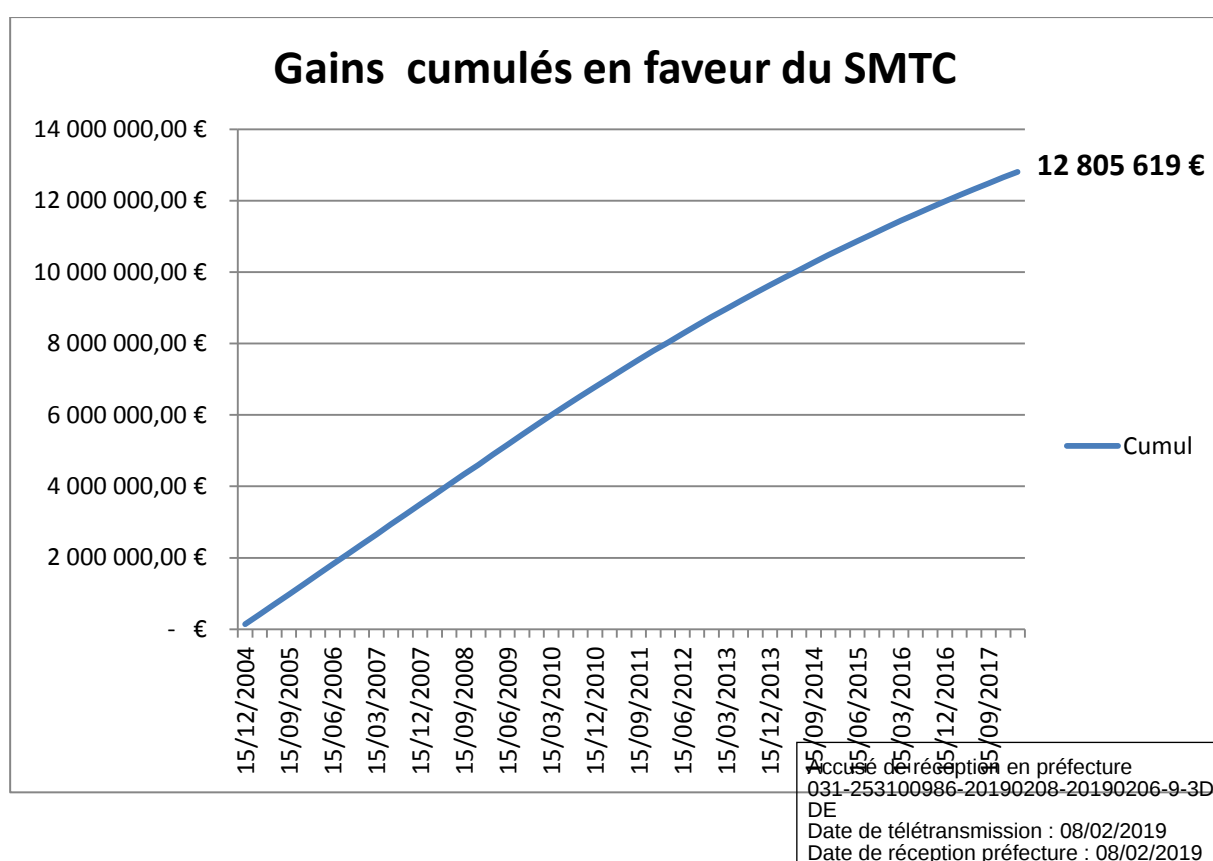
- Amortissement du capital à hauteur de 84 975 139 € ;
- Mobilisation de nouveaux contrats de prêts pour un montant de 94 370 000 €.



☐ Une gestion active de dette

Le SMTC a procédé au cours de l'exercice 2018 à une nouvelle étape de simplification des contrats d'opérations d'échanges de taux, en annulant les opérations n° Exo 956573 et Exo 957818.

- Il convient de rappeler le bilan de ces opérations, qui ont permis au SMTC de réaliser un gain cumulé de 12 805 619,53 € depuis la mise en place du prêt, ramenant ainsi le taux payé par le SMTC de 4,6875 % à 2,485 % sur la période. (Voir graphique ci-dessous).



- A la suite de l'annulation de deux swaps de taux adossés au contrat de prêt n° 603196991-108 avec la Société Générale pour un montant restant dû de 27 millions d'euros, il se dégage une soultte positive. Ainsi, le taux fixe du prêt va être abaissé de 4,6875 % à 4,68 % jusqu'à sa dernière échéance du 15/12/2028 au 15/03/2029.
 - De l'anglais « To swap » qui signifie « échanger », le swap est une opération financière qui vise à échanger des flux financiers, pouvant ainsi modifier par exemple un taux fixe en un taux variable ou inversement.
 - La mise en place de swaps de taux répond donc à un objectif de financement au meilleur coût et de protection contre le risque de taux.

☐ Une dette sécurisée à différents niveaux

L'encours de dette de la collectivité est composée de 93,9 % de contrats classés A1, niveau le plus sûr, de la charte Gissler.

Structure par type de taux
(En %)



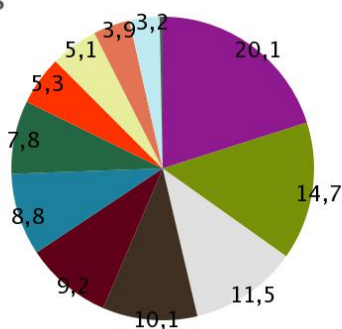
La concurrence vive entre prêteurs permet au SMTC d'avoir le choix des prêteurs et lui assure un accès à la liquidité.

En octobre 2018, l'encours de dette du Syndicat est réparti entre 12 prêteurs, cette diversification permet de sécuriser la dette.

Le premier prêteur de la collectivité est la Société de Financement Local, banque 100% publique dont l'État est l'actionnaire de référence, à hauteur de 75%, aux côtés de la Caisse des dépôts et consignations (20%) et de La Banque postale (5%).

Au sein de la grande diversité des autres organismes prêteurs, la BEI occupe une place privilégiée, attestant par sa présence de la capacité du SMTC à honorer ses engagements.

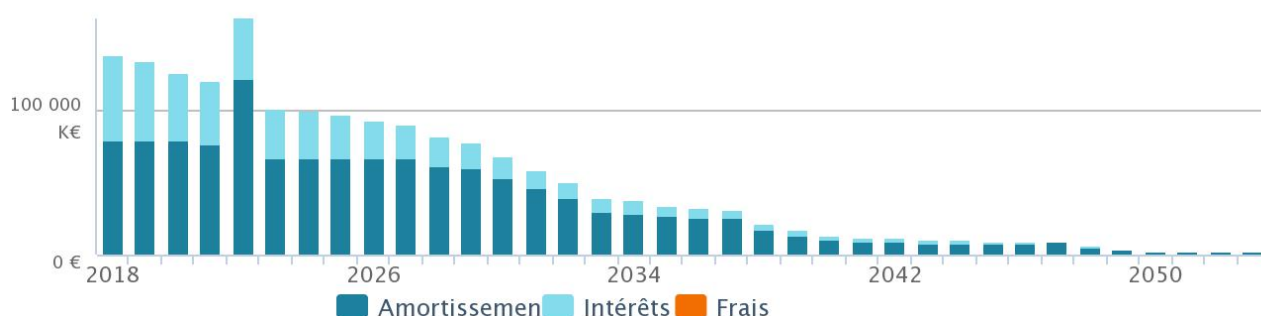
Prêteurs
(En %)



Evolution et extinction de l'annuité de la dette

Le programme d'investissement de la collectivité se poursuivant en 2019, le niveau d'investissement nécessite de mobiliser environ 179,885 millions d'euros de dette nouvelles.

Tableau d'extinction



En 2019, les nouveaux contrats seront probablement mobilisés en fin d'année, ils auront donc peu d'impact sur l'évolution de l'annuité.

La gestion de Trésorerie

En 2018, le SMTC n'a pas eu besoin de recourir à une ligne de trésorerie.

Perspective pour 2019

Pour 2019, les objectifs poursuivis par le SMTC en matière de gestion active de dette s'inscrivent dans la continuité des actions des exercices précédents :

- sécuriser l'accès à la liquidité pour couvrir les besoins de financement ;
- mener une gestion active de trésorerie permettant d'ajuster régulièrement son niveau ;
- analyser puis saisir les opportunités de marché.

LES INVESTISSEMENTS

Le programme d'investissements estimé pour l'année 2019 à **179,885 M€**, comprend :

- Les ouvrages en mandats Tisséo Ingénierie : **101,170 M€**
- Les conventions de travaux avec les collectivités : **25,745 M€**
- Les investissements en maîtrise d'ouvrage Tisséo Collectivités : **52,970 M€**

Les opérations de la feuille de route de Tisséo Collectivités représentent une grande partie des enveloppes, en particulier les projets suivant :

- Toulouse Aerospace Express (TAE) : **22,3 M€**
- Ligne A en XXL : **36,9 M€**
- L'ensemble des projets LINEO tant sous mandat Tisséo Ingénierie que par conventions de travaux avec les EPCI : **18,3 M€**
- L'extension du Tram jusqu'au nouveau Parc des Expositions : **10,8 M€**
- Le Téléphérique Urbain Sud (TUS) : **24,1 M€**

Les investissements patrimoniaux pèsent un peu moins de **53,0 M€** avec l'acquisition des bus articulés, des bus électriques de la navette Aéroport, le remplacement des escaliers mécaniques et les investissements systèmes visant à améliorer le parcours voyageurs (information voyageurs métro, rénovation des distributeurs de titres, remplacement du système de gestion des P+R). Ces investissements sont réalisés en cohérence avec la mise en oeuvre du nouveau Contrat de Service Public.

En recettes, les subventions qui peuvent être attendues sont estimées à **9,802M€** et concernent notamment :

- Le Pacte Métropolitain d'innovation Etat-Toulouse Métropole : **0,515 M€**
255 200€ pour le projet TAE et 260 000€ pour le projet TUS
Le total de la subvention sera au maximum de 8 041 752 € dont 2 266 000€ reçus en 2016, 515 200 € à recevoir en 2019, le solde de 5 260 552 € est prévu entre 2020 et 2021.
- Le Mécanisme d'Interconnexion en Europe : **1 M€**
Le total de la subvention s'élève à 9,8 M€ dont 2,6 M€ reçu en 2016, 1 M€ à recevoir en 2019 et le solde de 5,2 M€ à recevoir entre 2020 et 2021.
- Le Grenelle III : **1,536 M€.**
- La convention de financement Linéo 3 : **4 M€**
- La convention de financement Linéo 5 : **0,4 M€**
- Le financement par Toulouse Métropole de la liaison Ramblas au Pôle d'échanges Jean Jaurès : **2 M€.**
- Les travaux relatifs à la création du trottoir rue d'Eaubonne dans le cadre du projet P+R Borderouge : **0,056 M€**
- Le PIA Ville de demain et divers : **0,295 M€**

DETAIL INVESTISSEMENTS SMTC 2019

Objet :	Montant :
Mandat SMAT	101 169 800 €
Toulouse Aerospace Express	22 300 000,00€
Connexion Ligne B/TAE	3 720 000,00 €
Doublement Capacité Ligne A	36 922 000,00€
Téléphérique Urbain Sud	24 100 000,00 €
LINEO 3	5 340 000,00 €
LINEO 5	5 283 400,00 €
P+R Basso Cambo	1 650 000,00 €
Autres mandats (Tramway, Dépôt Colomiers, Garages Ateliers Métro, Sécurité Tunnels)	1 854 400,00 €
Conventions et Fonds de Concours	25 745 410,00 €
Extension du Tram vers le Parc des Expositions	10 800 000,00 €
Boulevard Urbain Nord	90 000,00 €
TCSP des Ramassiers	100 000,00 €
Programme LINEO 2020 + Linéo 11	7 653 871,00 €
Toulouse Euro Sud-Ouest	2 189 915,00 €
Conventions Travaux pour la mise en accessibilité et amélioration du réseau	3 921 624,00 €
Autres conventions	990 000,00 €
Maîtrise d'Ouvrage SMTC	52 970 359,00 €
Accompagnement des Projets de Nouvelles Infrastructures	8 272 718,00€
Matériel Roulant Bus	15 525 207,00 €
Matériel Roulant Métro / Tram	1 620 000,00 €
Stations et Gares d'Echanges	13 653 504,00 €
Travaux Tunnels et Voirie	1 595 000,00 €
Bâtiments Exploitation	472 530,00 €
Systèmes d'information et Télécoms	10 283 400,00 €
Investissements Propres SMTC (dont foncier)	1 548 000,00 €
Total	179 885 569,00 €
dont	
- Imputé en Investissement	176 735 036,00 €
- Imputé en Fonctionnement	3 150 533,00 €